



SOISY *infos*

Éditorial

Mai : Mois de droits et de devoirs



Mai est un mois que l'on peut aisément qualifier de « Mois de Droits et de Devoirs ». Mois de droits avec, bien évidemment, le premier jour de ce mois : la fête du travail. On sait que cette journée tire ses origines dans les manifestations des salariés américains qui, en 1886, réclamaient la journée de travail de 8 heures. En France, le 1^{er} mai est un jour chômé et payé depuis

1947; il est même considéré comme le jour le plus chômé de l'année. Il est, en effet, de tous les jours de l'année, celui où l'activité économique, dans ses diverses formes, est la plus réduite.

De ce point de vue, le mois de mai 2018 sera particulièrement généreux en jours chômés : mardi 1^{er} mai, mardi 8 mai avec la fête de la victoire de 1945, jeudi 10 mai sera celui de l'Ascension suivi par le lundi 21 mai qui reste encore largement chômé.

Mais dans toute société policée, c'est à dire parvenue à un certain degré de civilisation, l'existence de droits est indissociable de celle des devoirs.

Cette évidence, il n'est jamais inutile de la rappeler.

Et c'est bien dans cet esprit que, ici à Soisy, nous nous sommes appliqués à créer d'abord, à faire vivre ensuite, le « Rallye du Petit Citoyen ». Cette magnifique manifestation en sera, le samedi 26 mai prochain, à sa déjà 19^e édition !

Et, à bien y regarder, l'opération « Immeubles en fête - Fête des voisins », dont votre ville est commune cofondatrice et qui favorise le « Mieux vivre ensemble » s'inscrit justement dans le rappel de cette évidence.

Soyez assurés, Chère Soisienne, Cher Soiséen, que faire en sorte que chacune, chacun, vive mieux dans notre commune, est le devoir que s'imposent, chaque jour, les membres de l'équipe municipale que j'ai la chance d'animer.

Bien à Vous,

Luc Strehaiano
Votre Maire

Éducation

Rallye du Petit Citoyen : vers l'apprentissage de la citoyenneté

Samedi 26 mai prochain, pour la 19^e édition du Rallye du Petit Citoyen, les écoliers soisés vont découvrir leurs droits et leurs devoirs de jeunes citoyens.



© D.R.

Les écoliers se retrouveront ce samedi 26 mai prochain, dans le cadre du traditionnel Rallye du Petit Citoyen initié par la Caisse des Écoles en partenariat avec la Ville et l'Éducation nationale. Ce rendez-vous pédagogique permet aux écoliers de rencontrer de nombreux acteurs de la vie locale, services municipaux, associations locales et syndicats intercommunaux.

Aussi, cette année encore, de nombreux partenaires participeront à l'apprentissage de la citoyenneté de nos écoliers. Tout au long de la matinée, les élèves des classes de CM2 vont parcourir la ville à la découverte notamment de la police municipale, des collèges, du syndicat Émeraude ou encore de l'Unicef.... Ces échanges riches d'enseignements et de rencontres permettront aux jeunes citoyens de répondre aux questionnaires que les partenaires leur ont préparés... Parce que l'objectif du rallye citoyen reste bien pour tous nos jeunes soisés de remporter le premier prix de « l'Attitude citoyenne » et le premier prix des « meilleures connaissances citoyennes ». En fin de matinée, tous se retrouveront au collège Schweitzer pour comptabiliser les points et être récompensés.

Sommaire

- ♦ Culture : « Au Temps des Fofolles » : Jean-Pierre Castelain
boucle sa saga ! p. 2
- ♦ Solidarité : Soisy, une ville « 2 cœurs » ! p. 3
- ♦ Animation : Les voisins à la fête ! p. 4

Expressions des élus minoritaires

Indemnités illégales : le Maire attaque sa propre ville en justice !

Suite à un jugement de décembre 2017, déclarant illégale une délibération votée par le Conseil municipal en 2014, malgré les multiples mises en garde de l'opposition, le Maire et 19 élus doivent rembourser leurs indemnités. Ils n'en ont remboursé à ce jour qu'une infime partie. Le Maire a fait appel du jugement, au nom de la ville. Dans le même temps, ces 19 élus et lui-même ont attaqué la commune en justice dans l'espoir qu'elle soit condamnée à leur reverser l'argent qu'ils lui ont remboursé.

La situation est ubuesque : le Maire attaque la ville contre une décision dont il est lui-même le responsable. Le Maire ne pouvant pas défendre la ville au tribunal, puisque c'est lui-même qui l'attaque, le Conseil municipal a dû élire le 29 mars 2018 un de ses membres pour la représenter. La majorité municipale votante a donc décidé de désigner un élu de sa propre majorité pour « défendre » les intérêts des soisiéens attaqués par le maire et sa majorité ! Tout cela est digne d'un scénario de théâtre de boulevard.

La note risque d'être une nouvelle fois salée pour les Soisiéens qui vont voir leurs impôts dépensés en frais de justice inutiles.

**Laura Bérot, Frank Morot-Sir,
Caroline Baas, Salim Hocini**
Vos élus du groupe « Soisy Pour Tous »
contact@soisypourtous.fr

Sur-place

Construction du centre culturel, restructuration du parc du Val-Ombreux, installation d'une supérette avenue Voltaire et réfection de la chaussée, cela fait des années que l'on nous rebat les oreilles avec ces sujets. Et pourtant, comme chacun peut le constater, rien ne bouge. Quelle est la raison de cet immobilisme ? Qui a la réponse à cette question ?

François Delcambre
Soisy alternative et solidaire

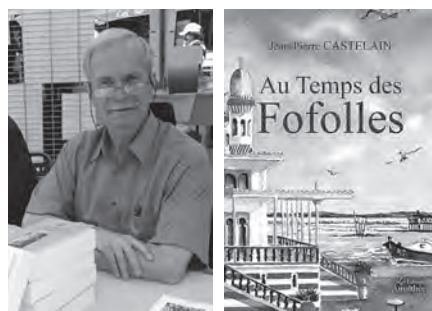
texte non transmis

Amédée Desrivières
Soisy Demain

Coup de cœur littéraire

« Au Temps des Fofolles » : Jean-Pierre Castelain boucle sa saga !

Après « La Pinasse mauve » et « Friture sur la petite mer », Jean-Pierre Castelain, écrivain soisiéen, revient avec son dernier ouvrage, sur la genèse de cette saga familiale : « Au temps des Fofolles ».



© D.R.

Voilà donc le troisième volet d'une saga romanesque qui plante son décor dans le Bassin d'Arcachon. Un troisième volet qui est en réalité le premier, chronologiquement. Il précède « La Pinasse Mauve », le bestseller de l'auteur, dont l'histoire commençait en 1919 pour s'achever en 1977 et poursuivie avec « Friture sur la petite mer »...

« Au temps des Fofolles » se déroule entre 1857 et 1918. On y découvre Arcachon, une ville nouvelle qui va surfer sur la vague de la Belle Epoque. Au fil des pages, on redécouvre les personnages vedettes de la Pinasse Mauve, pour mieux les comprendre. Et on redécouvre la vie

sur le Bassin pour un très beau voyage. L'histoire débute en 1857 ; Henriette Vercoutre, stagiaire dans un grand journal du Nord, est envoyée pour couvrir les célébrations de la naissance d'Arcachon que l'empereur vient de proclamer par décret. La jeune femme se prend au jeu et tombe deux fois amoureuse : du bassin d'Arcachon – forcément ! – et d'Auguste Thillet Bordes, un fils de famille bordelaise qui rêve de fonder une pêcherie moderne sur la Petite Mer. Alors sa vie va basculer. Elle va découvrir l'extraordinaire temps des « Fofolles », ces villas insensées qui poussent en Ville d'Hiver, le quartier chic de la toute jeune cité.

Jean-Pierre Castelain a le souci des faits exacts, parfois méconnus et un style agréable par lequel il fait partager au lecteur son amour du bassin d'Arcachon. Une trilogie passionnante qui éclaire sur 160 ans de l'histoire du Bassin d'Arcachon. **Jean-Pierre Castelain dédicacera son dernier ouvrage paru aux éditions Amalthée, le samedi 2 juin, à Auchan Soisy.**

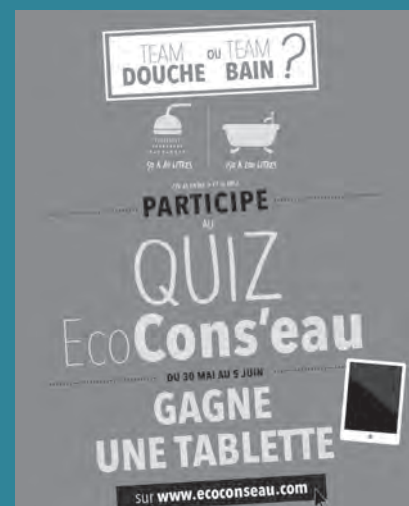
Info SEDIF



Team douche ou Team Bain ?

Chaque année, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et son délégataire Veolia Eau d'Ile-de-France organisent une campagne de sensibilisation pour économiser l'eau, «Eco Cons'eau», dans les communes adhérentes. Après avoir plusieurs fois ciblé les élèves des écoles élémentaires, le SEDIF a choisi cette année de s'adresser aux jeunes de 11 à 15 ans pendant la semaine du développement durable, du 30 mai au 5 juin prochains.

Luc Strehalano, votre Maire et 1^{er} Vice-président du SEDIF encourage les collégiens à participer à cette semaine de sensibilisation.



Des « clean tags » à proximité des collèges et un affichage en ville lanceront le démarrage de cette opération ! Les collégiens pourront alors participer à un quiz thématique qui sera mis en ligne sur www.ecoconseau.com. À la fin du jeu, un tirage au sort leur permettra de gagner des tablettes numériques et des places de cinéma.

Solidarité



Soisy, une ville « 2 cœurs » !

Ce jeudi 12 avril, à l'occasion du Salon des Maires d'Île-de-France, la Municipalité de Soisy-sous-Montmorency a été récompensée pour son action en faveur du don du sang. Elle a reçu pour la 7^e année, le label « Commune Donneur » décerné par l'Établissement Français du Sang (EFS).



© D.R.

Soisy soutient depuis de nombreuses années, les actions de l'Établissement Français du Sang. Chaque année, trois collectes de sang sont ainsi organisées sur notre territoire communal. Grâce à son implication, grâce à votre générosité, la Ville a été de nouveau distinguée en recevant le label « Commune donneur – 2 cœurs ». Soisy a ainsi confirmé son label en obtenant le « cœur collecte » et le « cœur communication » valorisant l'implication de la commune et de ses habitants pour le don du sang. Le cœur collecte prime l'accueil, le confort et l'accessibilité pour les donateurs lors des collectes de sang. Le cœur communication félicite la pédagogie

de la commune et l'information des citoyens sur le don de sang. Naturellement, cette distinction est le fruit de la générosité des habitants mais aussi de l'implication des services municipaux et des bénévoles qui mettent en place ces actions, en lien avec l'Établissement Français du Sang. Elle récompense ainsi l'engagement de la commune, tant sur le plan matériel que sur le plan humain (mise à disposition de salle et aide logistique pour les collectes, communication régulière des campagnes de l'EFS sur les supports de communication, sur les réseaux sociaux, sur le site internet de la ville ou encore par voie d'affichage) depuis de nombreuses années aux côtés de l'EFS. Le label « Commune donneur », sous la responsabilité de l'EFS Île-de-France et du Comité Régional Fédéré des Groupements pour le Don de Sang Bénévole Francilien contribue ainsi à mobiliser la population autour d'une cause d'intérêt général à laquelle le plus grand nombre peut s'identifier : le don de sang. Grâce à ce geste de générosité, ce sont des vies qui sont sauvées chaque jour.

La prochaine collecte de sang aura lieu le dimanche 20 mai, à la Salle des fêtes, 16 avenue du Général de Gaulle, de 9h à 13h30.

En Bref

◆ SAKURA CLUB

Le SAKURA est un club de Judo créé en 1987 à Sannois et adapté pour enfants et adultes handicapés mentaux. Il permet à près d'une quarantaine de sportifs adhérents d'acquérir le meilleur d'eux-mêmes en pratiquant le judo handisport.

Les cours adultes du samedi : de 10h30 - 12h
Palais des sports Jean-Claude Bouttier - rue Poirier Baron à Sannois

Les cours du jeudi : de 10h30 à 12h et de 14h à 15h et de 15h à 16h - Gymnase de la Tour du Mail - rue de l'Ermitage à Sannois

Inscriptions et renseignements :

Sakura Club - Didier Trinckvel au 06 08 06 46 60

◆ VACANCES SEREINES

Pour vos congés, Pensez OTV ! Toute l'année, les logements des particuliers peuvent être surveillés en leur absence par les polices municipale et nationale grâce à l'Opération Tranquillité Vacances (OTV). Sur demande, et au minimum une semaine avant votre départ, un renforcement quotidien des patrouilles, particulièrement efficace contre les cambriolages, sera effectué à votre adresse. Un dispositif qui n'empêche en rien de respecter quelques règles de sécurité : fermez les volets en votre absence, demandez à un voisin ou ami de relever votre courrier, donnez l'illusion que votre logement est occupé (programmateur de lumières...).

Renseignements :

Police municipale au 01 34 05 08 09.

◆ NOUVELLES ACTIVITÉS LIBÉRALES

Le cabinet paramédical du Champ de Courses vous accueille au 9 avenue Descartes.

Ce centre regroupe : une pédicure-podologue D.E, Karine Delaune au 06 12 48 50 36 ; une diététicienne-nutritionniste formée en hypnose et micronutrition, Karima Drif au 06 62 61 80 50 ; une ostéopathe D.O formée également pour le suivi de la grossesse et la pédiatrie, Coralie Villette au 06 47 50 61 42 et deux infirmières D.E, Mélanie Roessle-Vivien et Nastasia Bouaziz au 09 54 09 85 81.

◆ INFO COMMERCE

Le restaurant « Aux baguettes d'Asie » vous accueille du mardi au dimanche, de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30. Gastronomie chinoise et japonaise, plats à emporter, livraison à domicile le soir.

42 rue Carnot – Tél. : 01 39 89 69 13

Développement durable

2 déchèteries à votre disposition

Pour vous débarrasser de vos déchets et encombrants, vous disposez actuellement d'un accès gratuit à la déchèterie du Plessis-Bouchard. Dans une volonté d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, le Syndicat Emeraude a établi un partenariat avec le SIGIDURS (Syndicat de traitement des déchets ménagers de l'Est du département du Val d'Oise), afin d'autoriser les résidents des communes de Deuil-La Barre, Enghien les Bains, Groslay, Montmagny, Montmorency et Soisy-sous-Montmorency à accéder à sa déchèterie située sur la commune de Sarcelles. Ainsi, depuis le 1^{er} mai, l'accès à la déchèterie de Sarcelles est gratuit et strictement réservé aux particuliers de ces six communes uniquement, munis d'une carte d'accès.

Les véhicules de service et les utilitaires au nom d'une société sont interdits. Pour profiter de ce service gratuit, vous pouvez commander votre carte auprès du Syndicat Emeraude. Pour cela, il vous suffit de renvoyer le bon de commande à télécharger sur www.soisy-sous-montmorency.fr, accompagné des justificatifs ou de les envoyer par mail à contact@syndicat-embraude.com

Votre carte vous sera directement envoyée à votre adresse postale sous un délai d'environ 1 mois après réception de l'ensemble des pièces justificatives.

Pour tout renseignement :
Syndicat Emeraude - Parc d'Activités des Colonnes - 12, rue Marcel Dassault 95130 Le Plessis-Bouchard
Tél. : 01 34 11 92 92



Les voisins à la fête !

Pour la 19^e édition de l'opération nationale « Immeubles en fête – Fête des voisins », la ville de Soisy, soutien de la première heure, s'associe à l'opération nationale « Immeubles en fête ». Le 25 mai, participez entre voisins au rendez-vous de la convivialité !



© D.R.

La fête des voisins, créée en 1999, a été mise en place dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude dans les grandes villes. Autour d'un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent ainsi lier connaissances et partager un moment de convivialité.

Ce rendez-vous annuel ambitionne de favoriser les liens entre les personnes résidant dans le même immeuble, la même rue ou le même quartier, mais également de créer une solidarité pérenne entre voisins, de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier et de mobiliser le plus grand nombre contre l'exclusion et l'isolement.

Soisy, ville conviviale ! Au travers des nombreuses animations qui rythment les années qui passent, services municipaux, associations locales et partenaires locaux s'attachent à faire vivre la convivialité sur notre territoire ; « Immeubles en fête » offre l'opportunité à chacun de nous d'être un contributeur de la convivialité soisienne, de créer à Soisy une véritable « qualité de vivre ensemble » !

Alors tous ensemble, ce 25 mai prochain, portons haut les couleurs de la convivialité soisienne, investissez vos rues, vos halls d'immeuble, vos placettes ou encore vos jardins... Invitez voisins et voisines à partager un moment authentique !

Pour vous aider dans votre projet, la ville vous apporte une aide logistique via le Fonds de Participation des Habitants et met à votre disposition un kit complet de communication (affiches, tee-shirts, ballons...).

Pour tout renseignement, contactez le service Politique de la Ville, en mairie au 01 34 05 20 14.

La vie citoyenne à Soisy

Luc Strehaiano, Maire de Soisy-sous-Montmorency, Vice-président délégué du Conseil départemental du Val d'Oise

• vous reçoit sur rendez-vous le vendredi de 17h à 19h
Tél. : 01 34 05 20 16

• est à votre écoute au téléphone le jeudi de 18h à 20h - Tél. : 01 34 05 21 90

• vous accueille lors des permanences :
Au Centre Social Municipal
« Les Campanules » : 2 mai et 5 juin à 18h
Au Centre Social Municipal
« Les Noël's » : 22 mai et 12 juin à 18h

Les Adjoints au Maire vous reçoivent sur rendez-vous - Tél. : 01 34 05 20 40

Conseil municipal : séances publiques en mairie, les 17 mai et 28 juin à 21h

Consultations juridiques gratuites : Maître Martin vous reçoit le 1^{er} samedi de chaque mois, de 9h à 12h, sur rendez-vous, en mairie.
Renseignements : 01 34 05 20 00

Police Municipale : 01 34 05 08 09

**Hôtel de Ville : 01 34 05 20 00
mairie@soisy-sous-montmorency.fr**

Le lundi de 13h30 à 19h, du mardi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h, le samedi de 8h30 à 11h45

◆ JOURNÉE DU MARAÎCHAGE

L'association des jardiniers de Soisy organise la 3^e journée du maraîchage aux jardins familiaux du Trou du Loup, le 12 mai prochain de 9h à 18h. Avec la participation du Lycée Horticole des apprentis d'Auteuil, de Sannois. Possibilité d'achat de plants sur place.

Entrée libre. Jardins familiaux - à l'angle de la rue de Pontoise et de la rue des Molléons.

Renseignements :

M. Moreau au 01 34 12 68 76

◆ FORUM PARENTS

ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais Assistantes Maternelles de Soisy organise une rencontre parents/assistantes maternelles le samedi 26 mai de 14h à 18h à l'Orangerie du Val Ombreux. Parents, venez rencontrer les assistantes maternelles agréées disponibles et échanger avec elles autour de l'accueil de votre enfant. Assistantes maternelles, venez présenter votre projet d'accueil à vos éventuels futurs employeurs.

Entrée libre.

Renseignements : RAM au 01 34 17 07 95

◆ SALON DU BIEN-ÊTRE AVEC LE CHEVAL

L'Hippodrome d'Enghien-Soisy accueille pour la première fois un salon du « Bien-être avec le cheval ». Vous y découvrirez des ateliers, des animations, des expériences et des conférences, avec la participation exceptionnelle de Linda Kohanov.

Les 1^{er}, 2 et 3 juin, de 10h à 19h

Entrée : 15 € en ligne - sur place : 20 €.

www.salondubienetreaveclecheval.com

◆ SOISY VILLE FLEURIE

Fleurissement, propreté, lutte contre les pollutions visuelles et sonores... la Municipalité s'investit chaque jour, pour vous offrir un cadre de vie aussi agréable que possible. Aux côtés de la Ville, apportez votre touche personnelle au tableau fleuri de Soisy... Participez à la 31^e édition du concours « Soisy Ville Fleurie », fleurissez jardins, balcons et terrasses...

Inscriptions auprès du service technique, en mairie, jusqu'au 30 juin.

**Règlement consultable sur
www.soisy-sous-montmorency.fr**

◆ ACTU SOISY : RESTEZ CONNECTÉS !

Pour tout connaître de la ville et rester informés, rendez-vous sur **www.soisy-sous-montmorency.fr** et sur notre page **Facebook !** Retrouvez-également chaque mois toute l'actualité soisienne en vous abonnant gratuitement à la newsletter.